



Resultat audience tribunal de police

Par yoann13

J'ai été représenté par mon avocat il y a une semaine au tribunal de police ne pouvant être présent à cause du travail, depuis j'ai tenté à 5 ou 6 reprises de joindre mon avocat sans réponse ni aucun rappel !!

Je ne connais toujours pas à ce jour le résultat de cette audience. À qui m'adresser (à part lui car je vois bien qu'il se fout de ses clients) pour obtenir le compte rendu de cette audience ? La reçoit-on automatiquement par courrier car on m'a dit que non, ce n'est pas le cas lorsqu'on est représenté.

Merci d'avance aux personnes qui pourront me répondre. yoann